

LUCIEN TESNIÈRE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

**POUR PRONONCER
LE GREC ET LE LATIN**

IMPRIMÉ EN FRANCE

ÉTUDES D'AUJOURD'HUI

DIDIER

PARIS — TOULOUSE

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.

Copyright 1941 by Didier et C^{ie}, Paris.

**POUR PRONONCER
LE GREC ET LE LATIN**

DU MÊME AUTEUR

Les formes du duel en slovène ; Paris, Champion, 1925 (Prix Volney).

Atlas linguistique pour servir à l'étude du duel en slovène ; Paris, Champion, 1925 (Prix Volney).

L'emploi des temps en français ; extrait du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, Numéro hors série, Cours de vacances, 1927 (épuisé).

Statistique des langues de l'Europe, en appendice aux *Langues de l'Europe nouvelle* de A. Meillet, 2^e éd. ; Paris, Payot, 1928.

Olon Joupantchitch, poète slovène, l'homme et l'œuvre ; Paris, Belles-Lettres, 1931.

Petite grammaire russe ; Paris, Didier, 1934.

EN PRÉPARATION :

Grammaire slovène.

Petite grammaire allemande.

Grammaire française pour les étrangers.

Éléments de syntaxe structurale.

ERRATA

- P. 14, l. 5 du bas, lettre 27 ; au lieu de *s*, lire *r*.
- P. 20, l. 1, avant [k], ajouter :
- P. 20, l. 23, après [v] ; ajouter [ɸ], [d̥].
- P. 21, l. 18, avant [d̥] ; ajouter [w], [q].
- P. 21, l. 6 du bas, lettre 5 cassée ; lire [ɸ].
- P. 23, colonne des palatales, rangée des occlusives ; *k'* mal venu.
- P. 23, colonne des interdentes, rangée des spirantes ; *d̥* mal venu.
- P. 25, l. 6 ; au lieu de *xix*, lire *xixi*.
- P. 28, l. 17, lettre 9 ; au lieu de *ε*, lire *ε*.
- P. 28, l. 5 du bas, lettre 7 de la droite ; au lieu de [k], lire [kʰ].
- P. 29, l. 5 ; au lieu de : spirale, lire : spirante.
- P. 30, l. 6, lettre 16 ; au lieu de *y*, lire *ȳ*.
- P. 30, l. 8, lettre 9 de la droite ; au lieu de *a*, lire *ā*.
- P. 30, l. 13 ; au lieu de [o], lire [ø].
- P. 36, l. 7, lettre 16 ; au lieu de *y*, lire *q*.
- P. 37, l. 10, après [ʒoakē], ajouter : [ʒoasē].
- P. 37, l. 13, lettre 19 ; au lieu de *p*, lire *qu*.
- P. 38, l. 8, lettre 15 de la droite ; au lieu de *é*, lire *é*.
- P. 38, l. 8, lettre 12 de la droite ; au lieu de *m*, lire *ū*.
- P. 40, l. 12 du bas, lettre 14 de la droite : après *t*, ajouter *i*.
- P. 41, l. 22, lettre 18 ; au lieu de *e*, lire *ε*.
- P. 41, l. 22, lettre 30 ; au lieu de *e*, lire *ε*.
- P. 42, l. 8, lettre 7 ; supprimer le *e*.

- P. 42, l. 19 : au lieu de : les nasales *n* et *m*, lire : la nasale *n*,
 et supprimer les 5 mots qui suivent [*magnys*].
- P. 42, l. 6 du bas, lettre 14 ; au lieu de *t*, lire *t*.
- P. 43, l. 13, lettre 4 ; au lieu de *a*, lire *ä*.
- P. 43, l. 4 du bas, lettre 33 mal venue ; lire *ø*.
- P. 44, l. 6, lettre 11 ; au lieu de *e*, lire *i*.
- P. 44, l. 7, lettre 11 ; au lieu de *u*, lire *u*.
- P. 44, l. 10, lettre 8 ; surmonter le *é* du signe de brève *◌*.
- P. 45, l. 8, lettre 14 ; au lieu de *g*, lire *g*.
- P. 45, l. 8, lettre 22 ; au lieu de *l*, lire *l'*.
- P. 45, l. 20, lettre 22 ; au lieu de *o*, lire *ø*.
- P. 45, l. 20, lettre 29 ; au lieu de *ø*, lire *ø*.
- P. 45, l. 21, lettre 11 mal venue ; lire *ø*.
- P. 41, l. 21, lettre 26 ; l. 25, lettres 6 et 3 de la droite ; p. 42,
 l. 8, lettre 2 de la droite ; l. 17, lettre 3 de la droite ; p. 43,
 l. 17, lettre 5 de la droite ; l. 7 du bas, lettre 5 de la droite ;
 p. 44, l. 7, lettre 10 ; l. 11, lettres 13 et 33 ; l. 16, lettre 12 ;
 p. 45, l. 6, lettre 12 ; l. 17, lettre 6 ; l. 20, lettre 3 de la
 droite ; au lieu de *l*, lire *t*.

LES PARTISANS DE LA PRONONCIATION
TRADITIONNELLE DU LATIN.

Tout est pour eux secret, tout est pour eux mystère,
Dans ce chant éternel par Apollon conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi mieux vaut se taire,
Car de la phonétique ils n'ont jamais rien su.

Hélas ! leur dur tympan n'aura jamais perçu,
Qu'un latin maquillé, morne et sans caractère.
Ils auront jusqu'au bout fait leur temps sur la terre,
N'osant rien écouter, n'ayant rien entendu.

Virgile, qui avait l'oreille douce et tendre,
S'il revenait sur terre et pouvait les entendre,
Retournerait bien vite au séjour du trépas.

Aux phonèmes latins pieusement fidèle,
Il dirait, entendant leur bouche criminelle :
« Quelle est donc cette langue ? » et ne comprendrait pas.

A mes Étudiants de Montpellier.

AVANT-PROPOS

La présente brochure n'a d'autre objet que de fournir sous forme succincte aux étudiants qui préparent les examens de Grammaire et de Philologie les quelques règles précises qui suffisent pour prononcer correctement le grec et le latin. Ces règles, ils les chercheraient en vain dans la plupart des grammaires, qui se bornent à perpétuer, sous le prétexte, d'ailleurs faux, de la tradition, une prononciation qui n'est ni exacte ni esthétique.

C'est une erreur, trop souvent répétée par les illettrés linguistiques, de prétendre que la prononciation du grec et du latin classiques ne saurait être valablement restituée. Devant satisfaire à la triple condition de s'expliquer par l'étymologie indo-européenne, de faire état des idiomes limitrophes avec lesquels le grec et le latin ont échangé des mots d'emprunt, et d'être postulée par l'état phonétique du grec moderne et des langues néo-latines, ce qui limite déjà considérablement le champ des hypothèses, la prononciation des langues classiques nous est en outre connue en elle-même par les erreurs et les confusions des graveurs sur les monuments épigraphiques, par les calembours des comiques, enfin — last not least — par le

témoignage direct des grammairiens grecs et latins, qui nous ont laissé des descriptions précises des articulations de leur langue. Ces multiples données permettent de rétablir ce qu'a dû être la prononciation du grec et du latin dans l'antiquité avec une approximation très suffisante, et en tout cas bien supérieure à celle dont sont capables, même dans la prononciation connue d'une langue étrangère vivante, la plupart des adversaires de la vraie prononciation du grec et du latin.

Aussi bien n'y a-t-il pas lieu d'accorder plus d'intérêt qu'ils n'en méritent aux arguments invoqués contre cette prononciation. Pour un que l'on réfute, il en renaîtra dix, et tout aussi mauvais. C'est que ce ne sont au fond que de vains prétextes, derrière lesquels se dissimule en réalité une certaine paresse d'esprit et de mâchoires.

On notera que nous ne soulevons en aucune façon ici la question de l'**opportunité** d'une réforme de la prononciation des langues classiques dans notre enseignement secondaire. C'est qu'à notre avis cette question ne se pose même pas. Toute tentative de réforme est pour le moment vouée à l'échec, moins à cause de l'hostilité certaine qu'elle rencontrerait dans le public, que parce que, à de rares exceptions près, notre corps enseignant n'est nullement préparé à l'appliquer. Si l'on veut procéder avec méthode, il y a lieu d'éclairer d'abord les futurs maîtres sur la question et de fournir à ceux d'entre eux qui en manifestent le désir le guide indispensable qui leur fait généralement défaut et sans lequel leur bonne volonté demeurerait sans effet. Tel est le but précis et limité que nous nous proposons ici.

Le caractère élémentaire et strictement pratique du

présent opuscule en a fait naturellement bannir toute discussion et toute référence. On s'est borné à exposer aussi simplement que possible les faits essentiels généralement admis.

Enfin, la prononciation du grec ayant évolué d'Homère à Plutarque et celle du latin de Plaute à saint Augustin, il a fallu choisir. On s'est limité à la prononciation des périodes classiques, siècle de Périclès pour le grec, époque de Cicéron pour le latin.

Montpellier, Décembre 1940.

CHAPITRE PREMIER

L'ALPHABET PHONÉTIQUE

Phonèmes et graphies.

On appelle **phonème** un son émis par l'appareil vocal humain.

On appelle **graphie** un signe écrit servant à représenter un phonème.

Le phonème est de nature **acoustique** ; il frappe l'oreille ; il s'entend. La graphie est de nature **optique** ; elle intéresse l'œil ; elle se voit.

Principe de l'alphabet phonétique.

Si les phonèmes et les graphies se correspondaient toujours exactement, on pourrait à la rigueur se dispenser de les distinguer. Mais en fait leur correspondance est soumise, dans la plupart des langues, à des règles plus ou moins compliquées, qui sont celles de l'**orthographe** si l'on part des phonèmes, celles de la **prononciation** si l'on part des graphies.

Aussi les linguistes ont-ils été amenés à imaginer, pour l'étude de la phonétique, un type d'alphabet où la correspondance entre phonème et graphie soit simple et rigoureuse. Ce sont les alphabets phonétiques.

Tout alphabet phonétique doit répondre à une double exigence : une seule graphie pour chaque phonème, un seul phonème pour chaque graphie.

L'emploi d'un alphabet phonétique, en libérant le linguiste de la servitude des orthographes traditionnelles, lui permet de traiter par écrit les sujets de phonétique aussi clairement que s'il prononçait réellement les phonèmes qu'il étudie.

Transcription et translitération.

On aura soin de ne pas confondre les notions de notation et de transcription d'une part, de translitération d'autre part.

Il y a **notation phonétique** lorsqu'on enregistre par écrit au moyen d'un alphabet phonétique les articulations d'un sujet parlant telles qu'on les perçoit à l'audition directe.

Il y a **transcription phonétique** lorsque, partant d'un texte écrit, on note également par écrit au moyen d'un alphabet phonétique les articulations qui seraient celles du sujet parlant si le texte, au lieu d'être écrit, était parlé.

La notation et la transcription phonétiques font intervenir la notion de phonétique et l'alphabet phonétique. On notera qu'un texte écrit en alphabet phonétique peut être lu même par quelqu'un qui ignore tout de la langue dans laquelle il est rédigé. On notera également que tout alphabet phonétique tendra naturellement à être universel, afin de pouvoir servir pour toutes les langues.

Il y a au contraire **translitération** lorsque, partant d'un texte déjà écrit dans un alphabet donné, on note ce texte dans un autre alphabet au moyen d'un système de correspondances lettre à lettre entre les deux alphabets.

La translitération ne fait intervenir ni la phonétique, ni l'alphabet phonétique. Aussi un texte translitéré conserve-t-il les particularités d'orthographe de la langue dans laquelle il est rédigé et ne peut-il être lu que par quelqu'un qui connaisse cette langue. Enfin un alphabet de translitération ne peut jamais valoir que pour la langue en vue de laquelle il a été conçu.

Nous n'aurons affaire ici qu'à des notations et surtout à des transcriptions phonétiques.

Les différents alphabets phonétiques.

Il existe plusieurs alphabets phonétiques.

Un des plus répandus, surtout dans les pays anglo-saxons, est celui de l'**Association Phonétique Internationale** (Paul Passy, Daniel Jones). Il a l'avantage d'être facile à imprimer, parce qu'il n'utilise que des signes et caractères typographiques courants et

existant dans toutes les imprimeries. Mais il a le grave inconvénient de n'être pas systématique.

La **Conférence de Copenhague** (avril 1925) n'a pas visé à imposer un système de notation phonétique universelle. Elle s'est sagement bornée à essayer de codifier les usages existants le plus communément reçus et à tenter de les uniformiser quelque peu. On ne saurait dire qu'elle y a réussi.

L'alphabet adopté ici vise surtout à être strictement systématique. Par ailleurs il est conforme aux habitudes les plus répandues chez les linguistes de tous les pays.

En voici la composition :

Caractères

<i>a</i>	fr. <i>patte</i>	<i>ø</i>	fr. <i>motte</i>
<i>b</i>	fr. <i>bon</i>	<i>œ</i>	fr. <i>nœud</i>
<i>d</i>	fr. <i>dame</i>	<i>æ</i>	fr. <i>neuf</i>
<i>ð</i>	angl. <i>the</i>	<i>p</i>	fr. <i>pas</i>
<i>e</i>	fr. <i>dé</i>	<i>q</i>	plus arrière que fr. <i>cou</i>
<i>ɛ</i>	fr. <i>dais</i>	<i>r</i>	fr. <i>rat</i> (<i>r</i> roulé des chanteurs)
<i>ə</i>	fr. <i>calme plat</i>	<i>ʀ</i>	fr. <i>rat</i> (<i>r</i> grasseyé)
<i>f</i>	fr. <i>fé</i>	<i>s</i>	fr. <i>sou</i>
<i>g</i>	fr. <i>gout</i>	<i>ʃ</i>	fr. <i>chou</i>
<i>g</i>	all. du Nord <i>Wagen</i>	<i>t</i>	fr. <i>tas</i>
<i>h</i>	angl. all. <i>hand</i>	<i>þ</i>	angl. <i>thorn</i>
<i>i</i>	fr. <i>ami</i>	<i>u</i>	fr. <i>pour</i>
<i>j</i>	fr. <i>yeux</i>	<i>v</i>	fr. <i>veau</i>
<i>k</i>	fr. <i>cas</i>	<i>x</i>	all. <i>Buch</i>
<i>l</i>	fr. <i>lait</i>	<i>ɣ</i>	all. <i>ich</i>
<i>t</i>	angl. <i>wall</i>	<i>y</i>	fr. <i>pur</i>
<i>m</i>	fr. <i>mou</i>	<i>q</i>	fr. <i>lui</i>
<i>n</i>	fr. <i>nid</i>	<i>w</i>	fr. <i>oui</i>
<i>ɲ</i>	fr. <i>bagne</i>	<i>z</i>	fr. <i>zone</i>
<i>v</i>	all. <i>bang</i>	<i>ʒ</i>	fr. <i>jaune</i>
<i>ø</i>	fr. <i>mot</i>	<i>ʔ</i>	attaque dure (all. <i>ein</i>)

Signes diacritiques

Sur une lettre :

- marque la quantité longue : \bar{a} .
- ◡ marque la quantité brève : \check{a} .
- ~ indique une voyelle nasale : \tilde{e} , fr. *Ain*.
- ˊ sur une voyelle marque l'accent (de hauteur ou d'intensité selon les langues) : \acute{a} .
- ˆ sur une consonne indique la prononciation palatale : \hat{g} .
- ˘ indique une consonne chuintante : š , fr. *ch*.

Sous une lettre :

- ◌ indique une consonne sourde : ɣ .

Tous les phonèmes ou mots notés en alphabet phonétique sont placés entre crochets : [a].

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- O. JESPERSEN, *Phonetische Grundfragen* ; Leipzig, Teubner, 1904.
 Paul PASSY, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes* ; 3^e éd., Leipzig, Teubner, 1922.
 J. FORCHHAMMER, *Die Grundlage des Phonetik* ; Heidelberg, Winter, 1924.
 JESPERSEN-VENDRYES-PEDERSEN, *Transcription phonétique et translittération. Propositions établies par la Conférence tenue à Copenhague en Avril 1925* ; Oxford, Clarendon Press, 1926.
 L. SOAMES, *Das System der Association Phonétique Internationale* ; 1928.

CHAPITRE II

LES PHONÈMES

Voyelles et consonnes.

On appelle son glottal ou **voix** le son produit par la vibration des cordes vocales.

Les **voyelles** sont les phonèmes produits par la résonance du son glottal dans les cavités de la bouche et quelquefois du nez.

Les **consonnes** sont les phonèmes produits par le bruit de l'air contre les barrages que lui opposent les organes de la parole : lèvres, langue, etc.

Les **semi-voyelles** sont des phonèmes qui, tout en conservant en gros la même articulation, sont tantôt voyelles, tantôt consonnes, selon leur entourage phonétique.

VOYELLES

Les voyelles se distinguent les unes des autres par leurs caractéristiques musicales, qui sont le **timbre**, la **hauteur** et l'**intensité**.

TIMBRE

Le timbre des voyelles est dû à la forme des cavités de résonance que constituent la bouche et le nez.

Cavité buccale.

La cavité de résonance constituée par la bouche est limitée en avant par les lèvres, en arrière par la langue.

Position des lèvres. — Quand les lèvres sont projetées en avant et forment un petit orifice circulaire, on dit que la voyelle est **arrondie** : [u].

Quand au contraire les lèvres sont ramenées en arrière et

collées contre les dents tandis que la bouche est largement fendue, on a affaire à une voyelle non arrondie : [i].

Position de la langue. — Quand la langue est retirée dans le fond de la bouche et porte en arrière contre le voile du palais, on a affaire à une voyelle arrière ou **postérieure** : [u].

Quand au contraire la langue est projetée en avant de la bouche et porte en haut contre le palais dur, on a affaire à une voyelle avant ou **antérieure** : [i].

Les séries vocaliques. — On distingue, d'après la position combinée des lèvres et de la langue, trois séries vocaliques :

Voyelles postérieures arrondies : [u], [o], [ø].

Voyelles antérieures non arrondies : [i], [e], [ɛ].

Voyelles antérieures arrondies : [y], [ø], [œ].

Aperture.

D'autre part, la bouche peut être plus ou moins ouverte. C'est ce que l'on appelle le degré d'aperture. De ce point de vue, on distingue les voyelles **basses**, pour lesquelles la bouche est largement ouverte, les voyelles **moyennes**, pour lesquelles elle l'est moins, et les voyelles **hautes**, pour lesquelles elle est presque fermée. Dans les voyelles moyennes, on distingue les voyelles **ouvertes**, qui se rapprochent plutôt des voyelles basses, et les voyelles **fermées**, qui se rapprochent plutôt des voyelles hautes.

Voyelles basses : [a].

Voyelles ouvertes : [ɛ], [œ], [ø].

Voyelles fermées : [e], [œ], [ø].

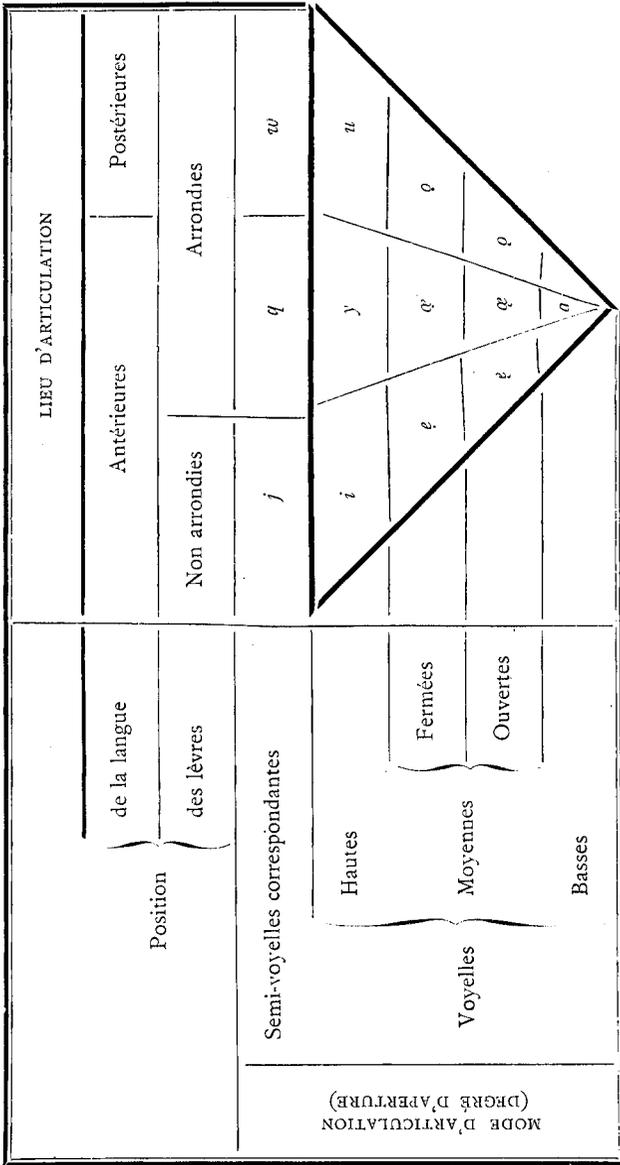
Voyelles hautes : [i], [y], [u].

Les semi-voyelles correspondent toutes à des voyelles hautes : [j], [ɥ], [w].

Triangle des voyelles.

On notera que les différences de timbre entre les voyelles sont d'autant plus nettes que l'aperture est moindre. Les voyelles basses sont toutes des variétés de [a]. Aussi est-il commode de se représenter le système des voyelles en un tableau triangulaire, que l'on appelle le **triangle des voyelles** :

TRIANGLE DES VOYELLES



Voyelle neutre. — La voyelle neutre est une voyelle usée, dans laquelle les organes buccaux sont quasi inertes et prennent une position moyenne. Les lèvres ne sont pas nettement arrondies. La langue n'est ni franchement en avant, ni franchement en arrière. L'aperture est moyenne : [ə].

Cavité nasale.

La cavité nasale est séparée de la cavité buccale par le palais dur, qui se prolonge en arrière par le palais mou ou voile du palais et par la luette.

Quand le voile du palais est relevé, tout l'air qui vient des poumons passe par la cavité buccale. Les voyelles ainsi produites sont dites **orales**. C'est le cas des voyelles que nous venons d'étudier.

Si au contraire le voile du palais est abaissé, une partie de l'air passe par la cavité nasale, et l'on perçoit un timbre à résonance nasale. Les voyelles ainsi produites sont dites **nasales** :

[ā] fr. *blanc*,

[ē] fr. *brin*,

[ō] fr. *blond*,

[œ] fr. *brun*.

Diphthongues.

Les diphthongues sont des voyelles longues qui commencent sur un timbre et finissent sur un autre : [au], [aē].

On se gardera de confondre les **digrammes**, qui sont des graphies, avec les **diphthongues**, qui sont des phonèmes. Ainsi le français *ou* [u] est un digramme, mais non une diphthongue.

HAUTEUR

La hauteur, qui dépend de la **fréquence** des vibrations, est produite par la tension des cordes vocales. Les variations de hauteur constituent la mélodie de la phrase. Quand une voyelle est prononcée sur une note plus élevée que les autres, on dit qu'elle porte le **ton** ou **accent tonique**.

INTENSITÉ

L'intensité, qui dépend de l'**amplitude** des vibrations, est pro-

duite par la force avec laquelle l'air vient attaquer les cordes vocales. Une voyelle intense vient frapper l'oreille avec plus de violence qu'une autre. On dit alors qu'elle porte l'**ictus**, ou **accent d'intensité**, ou encore **accent expiratoire**.

La force de l'attaque de l'air sur les cordes vocales dépendant de la rapidité du courant de l'air, laquelle dépend à son tour du volume de l'air expiré, l'ictus est gros consommateur d'air, et les voyelles voisines de la voyelle accentuée en pâtissent. Aussi les voyelles atones sont-elles généralement sujettes, dans les langues à accent d'intensité, à des dégradations qu'elles ignorent dans les langues à accent de hauteur, et qui peuvent les conduire, par le timbre neutre [ə], jusqu'à la chute complète.

Il est essentiel de ne pas confondre le ton et l'ictus et de bien spécifier, quand on parle d'accent, s'il s'agit d'accent de hauteur ou d'accent d'intensité.

CONSONNES

Les consonnes diffèrent entre elles par leur lieu d'articulation et par leur mode d'articulation.

Lieu d'articulation.

D'après les organes qui entrent en jeu pour opposer au passage de l'air un barrage sonore, on distingue les variétés suivantes :

Bilabiales (lèvre inférieure contre lèvre supérieure) :

[p], [b], [m], [w], [q].

Labio-dentales (lèvre inférieure contre dents supérieures) :

[f], [v].

Interdentales (pointe de la langue entre les dents) :

[θ], [ð].

Dentales ou **alvéolaires** (avant de la langue contre les alvéoles des dents supérieures) : [t], [d], [n], [s], [z], [r] (*r* roulé), [l].

Prépalatales (avant de la langue contre palais dur derrière les alvéoles) : [ʃ], [ʒ].

Palatales (dos de la langue contre sommet de la voûte pala-

tine) [*k*], [*g'*], [*n'*], [*x'*], [*j*]. Les consonnes dites **molles** ou **mouillées** sont des palatales.

Vélares (racine de la langue contre voile du palais) : [*k*], [*g*], [*t*], [*n*], [*x*], [*g*].

Uvulaires (luette contre racine de la langue) : [*q*], *r* grasseyé [*r*].

Glottales ou **Laryngales** (les deux cordes vocales) : **attaque dure** ou **coup de glotte** [*ʔ*], **aspiration** [*h*], **son glottal** ou **voix**.

Mode d'articulation.

D'autre part, d'après la façon dont est disposé le barrage sonore qui s'oppose au passage de l'air, on distingue les variétés suivantes :

Occlusives. — Elles comportent deux temps : l'**implosion**, pendant laquelle, le barrage étant complètement fermé, l'air s'accumule en arrière, et l'**explosion**, lors de laquelle, le barrage étant brusquement ouvert, l'air s'échappe avec violence : [*p*], [*b*], [*t*], [*d*], [*k*], [*g'*], [*k*], [*g*], [*q*], [*ʔ*].

Nasales. — Les nasales sont des occlusives prononcées avec abaissement du voile du palais. L'occlusion n'est donc plus complète, puisque, même pendant le temps de l'implosion, l'air s'échappe par les fosses nasales : [*m*], [*n*], [*n'*], [*ɲ*].

Spirantes. — L'air fuse entre les organes, contre lesquels il produit un bruit de frottement : [*w*], [*q*], [*f*], [*v*], [*s*], [*z*], [*ʃ*], [*ʒ*], [*x'*], [*j*], [*x*], [*g*], [*r*], [*h*].

Les **sifflantes** [*ʃ*], [*ʒ*] sont les spirantes dentales.

Les **chuintantes** [*ʃ*], [*ʒ*] sont les spirantes prépalatales.

Les **semi-voyelles** [*w*], [*q*], [*j*] sont des spirantes.

Les spirantes sont quelquefois appelées **fricatives**. On se gardera de les confondre avec les **aspirées** (v. p. 22).

Latérales. — Les latérales sont des spirantes prononcées avec occlusion complète sur la ligne médiane de la cavité buccale, l'air s'échappant sur les côtés de la langue : [*l*], [*ʎ*].

Roulées. — Les roulées, qu'on appelle parfois **vibrantes**, sont produites par la **vibration** d'un organe contre un autre. Il en résulte une série de petits battements, dont la succession

rapide donne l'impression d'un **roulement** continu. Les roulées sont, en principe, les *r*. Dans le *r* roulé alvéolaire [*r*], c'est la pointe de la langue qui vient battre contre les alvéoles supérieures. Dans le **son glottal** ou **voix**, les deux cordes vocales vibrent l'une contre l'autre.

Les latérales et les roulées sont parfois classées ensemble sous le nom global de **liquides**. Les liquides et les nasales sont parfois classées ensemble sous le nom global de **sonantes**.

Sonorité.

Quel qu'en soit le point et le mode d'articulation, les consonnes présentent, en général, deux variétés : la sourde et la sonore.

Les consonnes **sourdes** sont les consonnes pures. Elles ne s'accompagnent d'aucune vibration glottale : [*p*], [*t*], [*k*], [*k̄*], [*q*], [*f*], [*p̄*], [*s*], [*ʃ*], [*x̄*], [*x*].

Les consonnes **sonores**, au contraire, s'accompagnent du **son glottal** ou **voix** qui leur confère la sonorité : [*b*], [*d*], [*g*], [*g*], [*v*], [*d̄*], [*ɹ*], [*ʒ*], [*j*], [*g*].

Quand une sourde devient sonore, on dit qu'elle est **voisée**. Quand une sonore devient sourde, on dit qu'elle est **dévoisée**.

Les nasales et les liquides n'existent, en principe, que sous l'espèce sonore. Mais il en existe des variétés dévoisées : [*ɹ*].

Tension.

On distingue encore, d'après la tension musculaire des organes pendant l'émission des consonnes, deux variétés : les fortes et les douces.

Les **fortes** se prononcent avec les organes tendus : [*p*], [*t*], [*k*], [*k̄*], [*q*], [*f*], [*p̄*], [*s*], [*ʃ*], [*x̄*], [*x*].

Les **douces**, au contraire, se prononcent avec les organes relâchés : [*b*], [*d*], [*g*], [*g*], [*v*], [*d̄*], [*ɹ*], [*ʒ*], [*j*], [*g*].

En général, les sourdes sont fortes et les sonores sont douces. C'est que, dans ce dernier cas, une partie de la force de l'air venu des poumons a été absorbée par la vibration glottale qui cons-

titue la voix. Mais dans certaines langues, en allemand par exemple, il existe des **sourdes douces** : *b, d, g* allemands.

Les **aspirées** (v. ci-dessus, p. 20) sont des sourdes douces dans lesquelles l'air continue à s'écouler après la fin de l'articulation de la consonne, formant ainsi avant le phonème suivant une spirante glottale ou **aspiration** [*h*]. Les aspirées sont donc des phonèmes doubles, comportant une consonne sourde suivie de la spirante glottale : [*ph*], [*th*], [*kh*].

Tableau des consonnes.

On peut résumer le système des consonnes dans le tableau ci-contre :

QUANTITÉ

La quantité est la durée des phonèmes. L'unité de quantité est la **more**. Une brève [˘] vaut une more. Une longue [¯] vaut deux mores.

Deux brèves sont la monnaie d'une longue.

Quantité des consonnes. — Les consonnes longues sont dites **géménées**. Ce ne sont pas des consonnes doubles, car elles ne comportent quand même qu'une seule implosion et une seule explosion. Mais l'implosion et l'explosion sont séparées par un temps plus long.

Quantité des voyelles. — Les voyelles simples peuvent être brèves ou longues : [˘].

Les diphtongues, comportant une more pour chaque élément composant, sont toujours longues.

Quantité des syllabes. — Une syllabe est brève quand elle contient une voyelle brève suivie d'une seule consonne : lat. *pā-ter*.

Une syllabe est longue quand elle contient

soit une voyelle longue ou une diphtongue : lat. *lā-na*, *Cae-sar* ;

soit une voyelle brève suivie de deux consonnes : lat. *tēr-ra* ;

soit à plus forte raison une voyelle longue suivie de deux consonnes : lat. *genetrīx* [*genetrīks*].

TABLEAU DES CONSONNES

		LIEU D'ARTICULATION								
		LABIALES		PALATALES		GUTTURALES				
		Bilabiales	Labio-dentales	Inter-dentales	Dentales	Pré-palatales	Palatales	Vélares	Uvulaires	Glottales
Occlusives		<i>p</i>	<i>b</i>		<i>t</i>	<i>d</i>	<i>k</i>	<i>g</i>	<i>q</i>	<i>ʔ</i>
Nasales		<i>m</i>			<i>n</i>		<i>ɲ</i>	<i>ŋ</i>		
Spirantes		<i>w</i>	<i>f</i>	<i>v</i>	<i>ɸ</i>	<i>β</i>	<i>ç</i>	<i>ʃ</i>	<i>ʒ</i>	<i>h</i>
Latérales					<i>l</i>			<i>ʎ</i>		
Roulées					<i>ʀ</i>	<i>r</i>				Voix

MODE D'ARTICULATION

Scansion.

La scansion métrique repose sur la quantité des syllabes, non sur celle des voyelles. C'est une faute grave que de confondre la quantité des voyelles et celle des syllabes. Aussi faut-il bannir impitoyablement les termes de longue **par nature** et longue **par position**, qui conduisent droit à cette confusion qu'ils impliquent.

Représentation graphique.

Les longues sont surmontées d'un petit trait horizontal [—] appelé *signe de longue* [\bar{a}], les brèves d'un demi-cercle [∪] appelé *signe de brève* [\check{a}]. On peut également noter les longues en les écrivant deux fois : [aa] = [\bar{a}]. Ce dernier procédé est le plus courant pour les consonnes : [pp].

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

E. SIEVERS, *Grundzüge der Phonetik* ; 5^e éd., Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1901.

SWEET, *A Primer of Phonetics* ; 5^e éd., Oxford, Clarendon Press, 1906.

ROUSSELOT, *Principes de phonétique expérimentale* ; Paris, Welter, 1910.

L. ROUDET, *Éléments de phonétique générale* ; Paris, Welter, 1910.

Paul PASSY, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes*, 3^e éd., Leipzig, Teubner, 1922.

Otto JESPERSEN, *Lehrbuch der Phonetik* ; 4^e éd., Leipzig, Teubner, 1926.

F. MOSSÉ, *Tableaux phonétiques, Livret d'accompagnement* ; Paris, Didier, 1922.

Maurice GRAMMONT, *Traité de phonétique* ; Paris, Delagrave, 1933.

CHAPITRE III

LA PRONONCIATION DU GREC

*Un langage sonore, aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.*

André CHÉNIER.

..., αὐτὰ μάλιστα ἤν ἅπασιν αὐτοῖς ἀναπετάσῃς τὰ ὄτα.

LUCIEN.

HISTORIQUE

1° Prononciation reuchlinienne.

Après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, bon nombre de lettrés grecs, préférant l'exil au joug ottoman, se répandirent dans l'Europe occidentale, où ils transportèrent le goût et la connaissance de l'hellénisme et contribuèrent par là au réveil de la culture antique connu sous le nom de Renaissance. Leur prononciation était celle du grec du xv^e siècle, qu'ils appliquaient également au grec antique. C'est cette prononciation qu'adoptèrent et propagèrent d'abord tout naturellement leurs élèves occidentaux, et en particulier l'érudit helléniste allemand **Reuchlin** (1455-1522), auquel elle doit son nom.

La prononciation reuchlinienne est donc celle du grec moderne ou romaïque, et non celle du grec ancien. Elle présente déjà l'**iotacisme** romaïque, c'est-à-dire que les anciennes voyelles et diphtongues ι, η, υ, ει, οι et υι se prononcent toutes [i]. Le nom de la lettre η (ἠτα) se prononce donc [ita], d'où le nom d'**ita-**

cistes donné parfois aux reuchliniens. Les autres traits distinctifs de la prononciation reuchlinienne sont les suivants :

α [*e*], \omicron [*u*];
 $\alpha\nu$ [*af*], [*av*]; $\varepsilon\nu$ [*ef*], [*ev*]; $\eta\nu$ [*if*], [*iv*];
 β [*v*], δ [*d*], γ [*g*], [*j*]; ζ [*z*];
 φ [*f*], θ [*ph*], χ [*x*], [*ch*].

La prononciation reuchlinienne avait encore des partisans convaincus au XVII^e siècle, en particulier Ménage. C'est pourquoi Molière, qui l'a ridiculisé sous les traits de Vadius dans les *Femmes Savantes*, n'a pas manqué de faire de lui un itaciste. Vadius dit en effet, en s'adressant à Trissotin :

On voit partout chez vous l'ithos ($\tilde{\eta}\theta\omicron\zeta$) et le pathos.

La prononciation reuchlinienne subsiste jusqu'à nos jours dans les noms que nous donnons à certaines lettres grecques :

π ($\pi\varepsilon i$) = [*pi*]; φ ($\varphi\varepsilon i$) = [*fi*]; ψ ($\psi\varepsilon i$) = [*psi*]; χ ($\chi\varepsilon i$) = [*hi*];
 ξ ($\xi\varepsilon i$) = [*ksi*].

2^o Prononciation érasmiennne.

La prononciation reuchlinienne fut d'abord acceptée sans discussion pendant près d'un demi-siècle. Puis des doutes s'élevèrent sur la question de savoir s'il convenait d'appliquer cette prononciation moderne, et en particulier l'iotacisme, au grec ancien. L'humaniste allemand (bien que né à Rotterdam) **Erasmus** (1467-1536) les formula en 1528 dans son célèbre *Dialogus de recta latini graecique sermonis pronuntiatione*, où il préconisait le retour à la prononciation antique.

Bien que promoteur de cette réforme, Erasmus lui-même ne semble pas avoir jamais cessé de pratiquer la prononciation reuchlinienne. Mais ses disciples (Budé, Ramus, Henri Estienne) adoptèrent la prononciation érasmiennne, qui l'emporta au XVII^e siècle malgré l'hostilité de Ménage et la résistance de l'Université.

La prononciation érasmiennne n'admet pas l'iotacisme du romain. Le nom de la lettre η ($\tilde{\eta}\tau\alpha$) se prononce donc [*eta*],

d'où le nom d'**étacistes** donné parfois aux érasmiens. Les autres traits distinctifs de la prononciation érasmiennne sont les suivants :

η [ξ], υ [y];
 ϵi [ei], $\omicron i$ [oi], αi [ai], υi [yi];
 $\epsilon \upsilon$ [eu], $\omicron \upsilon$ [ou], $\alpha \upsilon$ [au], $\eta \upsilon$ [ξu];
 β [b], δ [d], γ [g]; ζ [$\tilde{z}d$];
 φ [f] bilabial, θ [ϕ], χ [x].

3° Prononciation française.

Bien que reposant sur la prononciation érasmiennne et se réclamant d'elle, la prononciation française, qui malgré ces variations n'hésite pas à se déclarer traditionnelle, est loin d'être fidèle à la réforme érasmiennne. Les lettres grecques y sont prononcées à la française. En particulier les digrammes en υ y sont prononcés, non comme des diphtongues, mais comme de simples voyelles.

Les principales caractéristiques de la prononciation française sont les suivantes :

ϵi [ej], $\omicron i$ [oj], αi [aj], υi [yj];
 $\epsilon \upsilon$ [φ], $\omicron \upsilon$ [u], $\alpha \upsilon$ [\bar{o}], $\eta \upsilon$ [ξy];
 φ [f], θ [t], χ [k]; ζ [$d\tilde{z}$].

4° Prononciation scientifique.

Grâce aux méthodes de la grammaire comparée moderne, il est possible de rétablir avec une suffisante approximation ce qu'a dû être la prononciation des Grecs dans l'antiquité. Nous qualifions cette prononciation de scientifique, parce que c'est la seule qui soit conforme à la réalité.

La prononciation grecque a naturellement beaucoup varié selon les époques et les dialectes. Afin de ne pas compliquer les choses, nous nous en tiendrons ici à la prononciation attique du v^e siècle av. J.-C. C'est cette prononciation dont on trouvera l'exposé ci-après.

I. OCCLUSIVES

Occlusives sourdes.

Les lettres π, τ, κ désignent des occlusives sourdes qui se prononcent comme les occlusives sourdes correspondantes du français *p, t, k*, soit [p], [t], [k]. Mais le τ n'a jamais le son de [s] comme le *t* français dans *nation* : αἰτία [ʔaitía].

Occlusives sonores.

Les lettres β, δ, γ désignent des occlusives sonores qui se prononcent comme les occlusives sonores correspondantes du français *b, d, g*, soit [b], [d], [g].

Occlusives sourdes aspirées.

Les lettres φ, θ, χ, désignent des occlusives sourdes aspirées : [ph], [th], [kh]. En aucun cas les occlusives sourdes aspirées ne doivent être prononcées comme les spirantes sourdes [f], [tʃ], [x] qu'elles sont devenues en grec moderne. Exemples :

φιλόσοφος [philósophos] et non [filozofós];

θεωρία [theōría] et non [fɛðríja] ou [tɛorjá];

χόρος [khóros] et non [xóros] ou [kɔrós].

A l'inverse des occlusives sourdes simples, qui sont **fortes**, les occlusives sourdes aspirées sont **douces**.

Dans les digrammes aspirés, seule la seconde occlusive est suivie de l'aspiration : χθ [kth]. Dans ce cas la graphie signifie, non qu'il s'agit de deux aspirées, mais qu'il s'agit de deux **sourdes douces**.

Gutturales.

Les gutturales κ, γ, χ sont vélaires [k], [g], [kh] devant α, η, ο, ω et devant consonne; elles sont palatales [kʰ], [gʰ], [kʰ] devant ε, ι, υ :

κακός [kakós], mais κέρας [kéras];

λόγος [lógos], mais γένος [génos];

χόρος [khóros], mais χιτών [khiótón].

II. SIFFLANTES

Le σ est toujours sourd, même entre deux voyelles : $\mu\sigma\upsilon\sigma\alpha$ [*mússa*].

Le ψ est $\pi + \sigma$, soit [*ps*]. Le ξ est $\kappa + \sigma$, soit [*ks*], jamais [*gξ*].

Le ζ est une spirale dentale sonore géminée [*zξ*] : $\pi\acute{\epsilon}\zeta\alpha$ [*pézza*], $\zeta\acute{\omega}\nu\eta$ [*zézonné*].

III. GLOTTALES

L'**esprit rude** (´) sert à noter la spirante glottale sourde [*h*], que l'on appelle aussi **aspiration** : $\upsilon\delta\omega\rho$ [*hýdōr*], $\alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$ [*hāotōō*] « de soi ».

L'**esprit doux** (˘) sert à noter l'occlusive glottale sourde (ʔ) inséparable de l'initiale vocalique, et que l'on appelle aussi **coup de glotte** ou **attaque dure** : $\delta\rho\nu\iota\varsigma$ [*ʔhōrnīs*], $\alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$ [*ʔaotōō*] « l'âme ». Le coup de glotte n'était d'ailleurs pas extrêmement marqué en grec.

Toute voyelle initiale portant l'esprit rude ou l'esprit doux, cela revient à dire qu'aucun mot grec ne commence en réalité par une voyelle. D'où la nécessité de bien faire entendre les esprits dans la prononciation du grec. Les phonèmes qu'ils représentent sont des consonnes au même titre que les autres.

IV. NASALES

Outre la nasale labiale μ [*m*] et la nasale dentale ν [*n*], les Grecs connaissaient une nasale vélaire [*ŋ*], qu'ils appelaient **agma**, et qu'ils notaient par γ . Le γ se prononçait [*ŋ*] devant vélaire κ (et ξ), γ , χ .

$\acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}\gamma\kappa\eta$ [*ʔanáŋkē*], $\phi\acute{\alpha}\lambda\alpha\gamma\xi$ [*phálanŋks*], $\phi\theta\acute{\omicron}\gamma\gamma\omicron\varsigma$ [*pthōŋŋgos*], $\kappa\acute{\omicron}\gamma\chi\omicron\varsigma$ [*kōŋkhōs*].

V. LIQUIDES

Le ρ était roulé par la pointe de la langue contre les alvéoles [*r*] : $\acute{\alpha}\rho\omicron\upsilon\rho\alpha$ [*ʔárōra*].

Le ρ avait la même prononciation, mais sourde : [x],

1° lorsqu'il absorbait dans sa prononciation celle d'une aspiration (spirante glottale sourde [h]) précédente, notée soit par un esprit rudé surmontant le ρ (ῥ), soit par une des occlusives sourdes aspirées φ, θ, χ : ῥήτωρ [rḗtḥōr), φρέαρ [pḥéar], ἐχθρός [ḥekḥrós], χρυσός [kḥrysós].

2° lorsqu'il était suivi de σ ou d'une des occlusives sourdes aspirées φ, θ, χ : ἄρσις [ḥársis], πορφύρα [pḥrphýra], παρθένος, [parḥḥénos], ἔρχομαι [ḥérxḥomai].

VI. VOYELLES

Le υ grec a le son de *u* français [y] : πῦρ [pýyr].

Les lettres ε et ο ont le timbre fermé et la quantité brève [ĕ], [ŏ] :

μῆν [mĕn] et non [mēn] ;
 ἐνθεν [ĕnthĕn] et non [ēntĕn] ;
 τὸν [tŏn] et non [tōn] ;
 τόπος [tŏpŏs] et non [tōpŏs].

Les lettres η et ω ont le timbre ouvert et la quantité longue [ĕ̄], [ŏ̄] :

σελήνη [selĕnĕ̄] et non [selēnĕ̄] ;
 ὄμιλος [ŏmĭlŏs̄] et non [omĭŏs̄].

Les **digrammes** (groupes de deux lettres) ει et ου ne notent pas des diphtongues, mais des voyelles qui ont le timbre fermé de ε et de ο et la quantité longue de η et de ω, soit [ĕ̄], [ŏ̄] :

πεῖθει [pĕ̄itĕ̄] et non [pēitĕ̄] ;
 τοῦτου [tŏ̄tŏ̄].

VII. DIPHTONGUES

Deuxième élément.

Le deuxième élément des diphtongues est toujours i ou u. Sauf

dans la diphtongue υ [yí], où le premier élément υ est lui-même une voyelle haute, le deuxième élément, sous l'influence du premier, perd un peu de son aperture et se prononce comme une voyelle fermée : ι [é], [υ] ρ.

Diphtongues brèves

Les diphtongues dites **brèves** sont celles dont le premier élément est bref (une more). L'ensemble de la diphtongue vaut donc deux mores, soit une longue. Les diphtongues brèves sont :

- αι [aé] : αἰθήρ [ʔaéthéér], cf. l'emprunt latin *aether* ;
 οι [oé] : ποινή [poénéé], cf. l'emprunt latin *poena* ;
 υι [yí] : μυία [mýia] ;
 αυ [aυ] : νάυς [náps] ;
 ευ [eυ] : βασιλεύς [basiléús].

On notera que les digrammes ει [eé] donc [é] et ου [oυ] donc [ϕ] ne sont pas des diphtongues, mais des voyelles simples (v. VI Voyelles).

Diphtongues longues

Les diphtongues dites **longues** sont celles dont le premier élément est long (deux mores). L'ensemble de la diphtongue vaut donc trois mores, soit une ultra-longue. La longueur du premier élément n'est d'ailleurs pas sans nuire à la prononciation du second élément, qui ne s'entend que faiblement. C'est pourquoi, dans les diphtongues longues, le ι est tombé de bonne heure. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il a été rétabli dans la graphie sous forme d'iotacisme (VII^e siècle ap. J.-C.) ou souscrit (XII^e siècle ap. J.-C.).

Les diphtongues longues sont :

- αῑ [āé] : ἄϊδω [ʔadédō] ;
 η̄ [ēé] : ἧ̄τησα [ʔéētēsa] ;

φ	[ðɛ]	: ζῆλον [zɛ́lon]
ᾱ	[aɔ]	: ἑἄυτῶ [hɛ́aυtɔ́w]
ηυ	[ɛɔ]	: ἠὺξάμην [hɛ́uksámɛ́n]
ωυ	[ɔɔ]	: ὠύτως [hɔ́wtɔ́s].

VIII. QUANTITÉ

Les lettres ε et ο désignent toujours des voyelles brèves.

Les lettres η et ω et les digrammes ει et ου désignent toujours des voyelles longues.

Les lettres α, ι, υ désignent tantôt des voyelles brèves, tantôt des voyelles longues.

IX. ACCENT

L'accent grec était un accent **tonique**, c.-à-d. de **hauteur et non d'intensité**. Il consistait à élever la voix d'une quinte sur la syllabe accentuée.

L'accent tonique était noté par trois signes appelés 1^o accent **aigu** (´), 2^o accent **grave** (`) et 3^o accent **circonflexe** (^).

1^o L'accent **aigu** peut se placer sur une voyelle brève ou sur une voyelle longue.

Sur une voyelle brève, il indique que cette voyelle doit être prononcée d'une quinte plus élevée que les autres : λόγος [lɔ́gos].

Sur une voyelle longue (ou diphtongue), il indique que la **deuxième more** de cette voyelle (ou diphtongue) doit être prononcée d'une quinte plus élevée que la première more et que les autres voyelles : πρώτως [prɔ́wtɔ́s], φωνή [phɔ́nɛ́ɛ].

2^o L'accent **grave** est improprement nommé, car il marque l'**absence d'accent**. Il sert seulement à indiquer qu'une voyelle est momentanément privée de son accent tonique normal, un peu comme en musique le bécarre indique l'absence momentanée d'un dièse ou d'un bémol qui est à la clef. Les voyelles surmontées

de l'accent grave doivent donc être prononcées comme les voyelle inaccentuées.

3° L'accent **circonflexe** ne peut se placer que sur une voyelle longue (ou sur une diphtongue). Il indique que la **première more** de cette voyelle (ou diphtongue) doit être prononcée d'une quinte plus élevée que la seconde et que les autres voyelles : $\pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma$ [*prôôtos*].

L'accent circonflexe est donc composé d'un accent aigu (sur brève) suivi d'un accent grave, d'où sa forme primitive :
' + ' = ^

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

Emile EGGER, *L'Hellénisme en France* ; Paris, Didier, 1869.

O. BLASS, *Ueber die Aussprache des Griechischen* : 3^e éd., Berlin, Weidmann, 1886.

BRUGMANN-THUMB, *Griechische Grammatik* ; 4^e éd., Munich, Beck, 1913.

H. PERNOT, *D'Homère à nos jours. Histoire, écriture, prononciation du grec*. Paris, Garnier, 1921.

HESSELING et PERNOT, « Erasme et les origines de la prononciation érasmiennne » ; *Revue des Études Grecques*, tome XXXII, 1921, pp. 278-301.

Louis ROUSSEL, *La prononciation de l'attique classique* ; Paris, E. de Boccard, 1. rue de Médicis, 1921.

CHAPITRE IV

LA PRONONCIATION DU LATIN

Refer ad aures, probabunt.

CICÉRON

HISTORIQUE

1° Prononciation scolastique.

C'est surtout comme langue *écrite* que le latin a été la langue internationale du moyen âge. Comme langue *parlée*, il a subi de bonne heure l'influence des différentes prononciations nationales.

En France, à la fin du moyen âge, le latin se prononçait, non plus comme du latin, mais avec les règles de la prononciation française. On avait en particulier :

t = [s] devant *i* + voyelle : *natio* [nasjô] ; sauf après *s* : *gestio* [ʒɛstjô],

c = [s] devant *e* et *i* : *Cicero* [siserô].

g = [ʒ] devant *e* et *i* : *gigno* [ʒihô].

qu = [k] : *quisquis* [kiskis], *qualis* [kalis].

s = [ʒ] entre deux voyelles : *rosa* [rɔʒâ].

h ne se prononçait en principe pas : *habeo* [abeô]. Mais entre deux *i*, il se prononçait [k] : *mihi* [miki], *nihil* [niki].

ch = [ʃ] : *pulcher* [pylʃɛr].

gn = [ɲ] : *agnus* [ahjys].

Beaucoup de consonnes étaient muettes comme en français : *quodlibet* [kɔlibɛ].

Les groupes *voyelle* + *consonne nasale* se prononçaient *voyelle nasale*, non seulement devant consonne, mais aussi en finale :

an, am [ã] : *cantus* [kâtýs], qui se confondait ainsi avec *quantus* ; *quamquam* [kâkâ], *quidam* [kidâ], *Abraham* [abraã], *Roboam* [rôbôã], *Balaam* [balaã].

en, em [ã] : *scientia* [sjãsíá] ; *Jerusalem* [žeryzalã].

in, im [ê] : *index* [êdêks] ; *impar* [êpâr], *Ioachim* [žôasžê].

on, om [ô] : *mons* [môs] ; *compono* [kôppônô].

un, um [ô] : *unde* [ôdê], *iucundus* [žykôdýs] ; *numquam* [nôkã], *totum* [tôtô], *te Deum* [têdêô] ; mais [ê] devant *c* : *tunc* [têk].

i consonne = [ž] : *iam* [žã].

u consonne = [v] : *uiuio* [vivô].

u voyelle = [y] : *lupus* [lypýs].

au [ô] : *claudio* [klôdô], *auris* [ôris].

ae [ê] ; *rosae* [rôžê].

oe [ê] : *poena* [pêná].

eu [œ] : *neuter* [nêtêr].

L'accent est un accent d'intensité et frappe toujours la finale : *lupus* [lypýs].

Cette prononciation, toute française, du latin donnait lieu à des calembours ridicules. Ch. Beaulieux signale entre autres *habituaculum* [abitakylô] = *habit à cul long*, et *requiescant in pace* [rêkieskâtêpasê] = *Ré, qui est-ce ? — Quentin*. — *Passez*.

2° Prononciation ramiste.

En 1530, François 1^{er} avait fondé le **Collège du Roi**, devenu aujourd'hui le Collège de France. Ce collège comportait deux chaires, une de grec et une d'hébreu, dont les titulaires, appelés **lecteurs royaux**, ne dépendaient que de l'autorité royale et étaient ainsi soustraits aux tracasseries chicanières de l'Université de Paris. En 1534, l'adjonction d'une chaire de latin valut au Collège du Roi le nom de **Collège des trois Langues**.

En 1551, Henri II fonda au Collège une chaire en faveur du fameux humaniste français Pierre de la Ramée dit **Ramus**, qui s'était attiré l'hostilité des docteurs de Sorbonne en s'attaquant, au nom de la raison, à l'autorité, alors incontestée, d'Aristote et aux règles de la scolastique.

Ramus s'en était pris également à la prononciation scolastique du latin. Pour prononcer « à la manière des Latins et des Romains », il avait, d'accord avec les autres lecteurs royaux, introduit les innovations suivantes :

1° *qu* ne se prononce plus [k], mais :

[qw] devant *a, o, u* : *qualis* [qwalis], *quod* [qwoð] ;
 [ky] devant *e, i* : *quem* [kɛm], *quisquis* [kɛiskɛts].

2° Les finales en *-m* se prononcent comme *voyelle + consonne nasale*.

-am [am] : *quamquam* [qwãqwãm], *quidam* [kyidãm] ;
-em [ɛm] : *Jerusalem* [ʒɛryzalɛm] ;
-im [im] : *Joachim* [ʒakim] ;
-um [om] : *totum* [totom].

3° *en* [ɛ] : *scientia* [sjɛsjã].

4° *h* est muet entre deux *i* : *mibi* [mií] au lieu de [miki].

5° *ch* [k] : *pulcher* [pylkɛr].

6° *gn* [gn] : *agnus* [agnys].

7° D'une façon générale, toutes les lettres se prononcent : *quodlibet* [qwoðlibɛt] au lieu de [kɔlibɛt].

Pour le reste, Ramus demeurait fidèle aux errements des Scolastiques. En particulier, il maintenait :

i consonne = [ʒ] : *iam* [ʒam] ;
u consonne = [v] : *vivo* [vivv].

Et c'est même lui qui a consacré cette prononciation vicieuse en distinguant par l'écriture les consonnes dites « ramistes » *j* et *v* des voyelles *i* et *u*.

Les docteurs de Sorbonne protestèrent contre cette réforme au nom de la tradition. La querelle éclata, dès 1551, à propos d'une soutenance de thèse, au cours de laquelle un jeune ecclésiastique avait osé prononcer *quamquam* [qwãqwãm] au lieu de [kãkã]. Cette audace inouïe fut qualifiée par eux de scandale public et ils en appelèrent au Parlement. Mais celui-ci, grâce à l'intervention de Ramus et des lecteurs royaux, rendit un arrêt qui

déboutait l'Université et consacrait ainsi la liberté de la prononciation du latin.

Néanmoins la réforme ramiste ne triompha définitivement qu'au xvii^e siècle. Molière écrit encore *matrimonion* et La Fontaine prononçait *quidam* [kidā]. Au xviii^e siècle, Voltaire prononçait encore *factum* [faktō] et faisait rimer *Balaam* avec *Canaan* et *palladium* avec *Ilion*. On trouve *factoton* pour *factotum* jusqu'en 1762, et même *péplon* à côté de *péplum* jusqu'en 1920 dans le *Dictionnaire Général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Les prononciations *Joachim* [ʒɔakɛ̃] avec [ɛ̃] et [ʒɔaʃim] avec [ʃ] subsistent jusqu'à nos jours à côté de [ʒɔakim]. Enfin la prononciation scolastique se maintient solidement dans les mots *reliquat*, *quolibet* (lat. *quodlibet*), *quiproquo* (lat. *quid pro quod*), *Adam*, *Aliboron*, *dicton* (lat. *dictum*), *toton* (lat. *totum*) et *rogaton* (lat. *rogatum*), sans oublier le trop fameux *cancan*, dernier souvenir des disputes d'école dans lesquelles le mot *quamquam* revenait fréquemment.

La prononciation ramiste est, à quelques détails près, celle qui est encore en usage dans nos classes, où, par un paradoxe piquant, elle est connue sous le nom de prononciation **traditionnelle**. Battue en brèche à la fois par la prononciation scientifique et par la prononciation italienne, qu'elle répudie l'une et l'autre, elle mobilise à son profit toutes les forces de la routine, contre laquelle s'insurgeait jadis Ramus. Il s'est même fondé à Paris, il y a une dizaine d'années, une « Société des amis de la prononciation française du latin. »

3° Prononciation scientifique.

Si la prononciation ramiste constitue un progrès certain sur celle du moyen âge, elle est loin d'être, comme le croyait un peu naïvement Ramus, celle « des Latins et des Romains ». Grâce aux données de la linguistique moderne, cette dernière a pu, il ne faut pas se lasser de le répéter, être rétablie avec une assez grande précision, et même, comme l'affirment avec raison Victor Henry et A. Sécheresse, **jusque dans ses nuances**. Nous qua-

lifions cette prononciation de scientifique, parce que c'est la seule qui soit conforme à la réalité.

Depuis 1880 environ, un mouvement s'est dessiné chez les latinistes en faveur de la prononciation scientifique, et les meilleurs esprits ne peuvent s'empêcher d'en souhaiter l'adoption.

Louis Havet raconte combien la réforme lui est apparue nécessaire le jour où il constata que ses élèves avaient, à la dictée de [*sēsērdm*], compris *sinceram* [*sinkēram*] au lieu de *sen-seram* [*sēsēram*]. On pourrait en dire autant pour *census* et *sensus*, *sēdēre* et *cēdēre*, *dicendo*, *discendo* et *discindo*.

Dès maintenant, la prononciation scientifique, qui remédie à ces inconvénients, est en usage dans la plupart des universités et même dans quelques lycées. C'est elle dont on trouvera l'exposé ci-dessous. La législation à son endroit est aussi libérale que le permet la nécessité de maintenir l'unité de prononciation dans les classes.

Mais elle se heurte à la résistance obstinée des illettrés linguistiques, qui sont la majorité. Néanmoins, elle l'aurait peut-être déjà emporté, si la question ne s'était compliquée de l'intervention intempestive d'une troisième prononciation, la prononciation romaine, qui, étant italienne, n'a que faire en France.

4° Prononciation romaine (italienne).

L'introduction de la prononciation romaine dans le latin d'église est la conclusion naturelle des remarquables travaux de Dom Pothier et des Bénédictins de Solesmes sur le plain-chant grégorien, et de la rénovation de la liturgie romaine qui s'en est suivie.

D'autre part les prélats français n'étaient pas sans souffrir de la situation pénible que leur valait, dans les conciles œcuméniques, une prononciation qui les empêchait de se faire comprendre de leurs collègues étrangers et qui faisait d'eux la risée du monde entier. Cet inconvénient eut pour effet de les rendre sensibles

aux avantages que présenterait l'unité de la prononciation du latin au sein de l'Église catholique.

La réforme fut faite à l'instigation du cardinal Dubois, avec l'approbation de Pie X et de ses successeurs, et elle s'étendit successivement aux différents évêchés pendant le premier tiers du xx^e siècle. L'usage de la prononciation romaine est aujourd'hui général dans l'Église catholique française.

Cette nouvelle prononciation, qui a été adoptée en tant que **romaine**, est en fait **italienne**. Elle constitue un progrès indéniable sur la prononciation ramiste, mais un recul non moins certain sur la prononciation scientifique. Elle est d'ailleurs condamnée par les savants italiens eux-mêmes. Et nombre d'ecclésiastiques français, qui y voyaient une emprise ultramontaine, s'y sont opposés au nom du bon sens et de la probité scientifique avant qu'elle leur fût imposée.

Les principales caractéristiques de la prononciation romaine sont les suivantes :

t [ts] devant *i* + voyelle : *natio* [nátsjɔ], sauf après *s* : *gestio* [dʒéstjɔ].

c [tʃ] devant *e*, *i*, *y*, *ae* et *oe* : *Cicero* [tʃtʃɛrɔ], *Caecilia* [tʃɛtʃilja], *coelum* [tʃɛlum].

sc [ʃ] devant *e*, *i*, *y*, *ae* et *oe* : *ascensio* [aʃɛnsjɔ].

xc [kʃ] : *excelsus* [ɛkʃɛlsus].

g [dʒ] devant *e* et *i* : *gigno* [dʒihɔ].

qu [kw] : *quisquis* [kwisqwis].

ch [k] même devant *e* et *i* : *pulcher* [púlker].

s [s] même entre deux voyelles : *rosa* [rɔsa].

z [dz] : *zizania* [dzidzánja].

h [k] entre deux *i* : *mihi* [miki], *nihil* [nikil].

gn [ɲ] : *agnus* [áhus].

Dans les groupes *voyelle* + *consonne nasale*, les deux éléments se prononcent séparément : *mons* [mɔns], *gens* [dʒɛns]; *quamquam* [kwámqwam], *etiam* [étjam], *numquam* [númqwam].

i consonne = [j] : *jam* [jam].

u consonne = [v] : *vivo* [vívɔ].
u voyelle = [u] : *lupus* [lúpɯs].
y [i] : *cymbalum* [tísmbalum].
au [au] : *claudio* [kláudɔ].
eu [eu] : *neuter* [néutɛr].
ae [ɛ] : *rosae* [róse].
oe [ɛ] : *poena* [péna].

L'accent est à la même place qu'en latin, mais c'est un accent d'intensité.

Il convient de souligner, car la chose a été contestée contre toute évidence, que ces règles sont, à quelques détails près, rigoureusement identiques à celles de la prononciation et de l'italien, et du latin à l'italienne.

On trouvera ci-après l'exposé de la prononciation scientifique du latin. Afin de ne pas compliquer les choses, nous nous en tiendrons à la prononciation de l'époque de Cicéron (1^{er} siècle av. J.-C.).

I. OCCLUSIVES

Le *t* est toujours occlusif [t], jamais spirant [s] comme en français : *natio* [nátijɔ] et non [nasjɔ], *etiam* [étjaĩ] et non [esjám].

Les gutturales *c* et *g* sont toujours occlusives [k], [g], jamais spirantes [s], [z] : *Cicero* [kíkɛrɔ] et non [siseɾɔ], *ager* [ágɛr] et non [azéɾ].

La triple graphie *c*, *k*, *q* pour l'occlusive gutturale sourde servait à noter les trois points d'articulation

palatal *c* [k] devant *e*, *i* et *y* ;

vélaire *k* [k] devant *a*, *o*, *l*, *r* ;

uvulaire *q* [q] devant *u*, c.-à-d. dans le groupe *qu* [qw].

C'est essentiellement par la valeur prêtée aux palatales que les diverses prononciations nationales modernes du latin diffèrent de la prononciation latine :

Prononciation latine (scientifique).....	$\frac{c}{[k]}$	$\left \frac{g}{[g]} \right.$		
Prononciations nationales modernes	} française.....	$[s]$	$[ʒ]$	
		italienne (romaine)....	$[tʃ]$	$[dʒ]$
			allemande	$[ts]$

Exemple : *Cicero* [*kik erō*], transcrit Κικέρων par Plutarque, prononcé [*siseŕō*] (français), [*tʃitʃerō*] (italien), [*tsitserō*] (allemand):

II. SPIRANTES

Le *s* est toujours sourd, même entre deux voyelles : *rosa* [*rōsa*] et non [*ʀōzā*].

Il en est de même de *x* = *k* + *s* : *examen* [*eksāmen*] et non [*egzāmēn*].

Le *z*, emprunté au grec ζ, était comme lui une spirante dentale sonore géminée [*ʒz*] : *trapezium* [*trapēzizjuū*] < gr. τραπέζιον.

L'*h* est une spirante glottale sourde [*h*] dite **aspiration**. On le trouve, dans les mots empruntés au grec, après les occlusives sourdes *p*, *t*, *c*, avec lesquelles il forme les groupes *ph*, *th*, *ch*, qu'il y a lieu de prononcer comme des **occlusives aspirées** [*ph*], [*th*], [*kh*], et non comme des spirantes [*f*] ou comme des occlusives simples [*t*], [*k*] :

philosophus (gr. φιλόσοφος) [*philósophus*] et non [*filozofys*];

theoria (gr. θεωρία) [*theōrija*] et non [*teōrijá*];

chorus (gr. χορός) [*khórus*] et non [*kórýs*].

A l'initiale, l'*h* s'était amui de bonne heure et n'empêchait plus, à l'époque classique, ni la contraction (*nihil* > *nīl*), ni l'élision de la voyelle finale du mot précédent dans les vers :

| *Ipsī* | *te fon* | *tēs*, // | *ip* | *s(a)* (*h*) *aec ar* | *bustā uō* | *cābant*. |

Mais la prononciation [*h*] de l'*h* avait été rétablie dès l'époque classique par réaction orthographique, et elle était considérée dans la société cultivée comme un signe de bonne éducation.

Il y a donc lieu de prononcer l'*h* aspiré [*h*] devant voyelle, sauf dans les vers quand il y a élision : *habeo* [*hābēō*] et non [*abēō*].

V. SEMI-VOYELLES

Les Romains n'ont jamais fait en latin la distinction que nous faisons depuis Ramus entre *i*, *u* (voyelles) et *j*, *v* (consonnes). Pour eux, les lettres *i* et *u* notaient à la fois *i*, *u* voyelles [i], [u] et *i*, *u* consonnes [j], [w].

Le *i* était :

1° voyelle [i] devant consonne : *finis* [finis], *idem* [idēū].

2° consonne [j] à l'initiale devant voyelle : *iam* [jaū] et non [ʒam].

3° voyelle + consonne [ij] entre consonne et voyelle : *pius* [pijus].

4° consonne géminée [jj] entre deux voyelles : *aio* [ājjō], et non [ajō], *maior* [mājjōr] et non [māʒōr].

Le *i* consonne [j] n'avait jamais le son de *j* français [ʒ].

Le *u* était :

1° voyelle [u]

a) entre deux consonnes : *lupus* [lūpus];

b) à l'initiale devant consonne : *unus* [ūnus];

c) entre voyelle et consonne, comme deuxième élément de diphtongue : *augeo* [āuǵēō];

2° consonne [w] dans les autres cas, c'est-à-dire :

a) à l'initiale devant voyelle : *ueni*, *uidi*, *uici* [wēni, wīdi, wīki];

b) entre deux voyelles : *leuis* [lēwis];

c) entre consonne et voyelle : *arguo* [ārgwō];

3° voyelle + consonne [uw] entre consonne et voyelle dans quelques cas très rares : *suadeo* [suwādeō] à côté de [swādeō].

Le *u* voyelle n'avait jamais le son de *u* français [y]. Le *u* consonne n'avait jamais le son de *v* français [v]. Le *V* servait de majuscule (capitale), le *u* de minuscule (onciale).

VI. VOYELLES

Le *e* avait toujours le timbre antérieur [e]. Il n'était jamais arrondi [æ] comme dans le français *je*. Il n'était jamais muet, comme parfois en français.

Le *y*, emprunté au grec *υ*, comme l'indique encore son nom français de **ε grec**, avait gardé en latin le timbre de l'*υ* grec [y] : *cyclus* [k'yklus] < gr. κύκλος.

Les voyelles moyennes *e* et *o* sont ouvertes quand elles sont brèves, fermées quand elles sont longues :

e : *uēnit* [wɛ̃nit] « il vient », *uēnit* [wɛ̃nit] « il vint » ;

o : *pōpulus* [pō̃pūlus] « peuple », *pōpulus* [pō̃pūlus] « peuplier ».

VII. DIPHTONGUES

Le latin classique avait cinq diphtongues, dont deux fréquentes :

ae [aɛ] : *Caesar* [kæ̃sɛsar] ;

au [au] : *claudio* [klæ̃udō] ;

et trois plus rares :

oe [oɛ] : *poena* [pō̃ɛna] ;

eu [ɛu] : *neu* [nɛ̃u] ;

ui [ui] : *cui* [kui], *huic* [huik].

VIII. QUANTITÉ

Toutes les voyelles pouvaient être brèves ou longues :

a : *pāter*, *māter*.

e : *uēnit* « il vient », *uēnit* « il vint ».

i : *liber* « livre », *liber* « libre » ; *dīcat* « il consacre », *dīcat* « qu'il dise » ; *cūpīdo* « à l'avidité », *cūpīdo* « l'envie ».

o : *pōpulus* « peuple », *pōpulus* « peuplier ».

u : *iūgūm*, *mūs*.

y : *īypus*, *chr̄ysius*.

Toute voyelle suivie d'une autre voyelle est brève : *uïola*.

Mais cette règle ne vaut pas pour les mots grecs : *Aenēās* < gr. Ἀινειάης.

Toute voyelle brève suivie d'un des groupes *ns* ou *nf* est allongée :

consul [kōnsul] transcrit κῶνσουλ par Plutarque;

infans [infāns] ;

o gens infelix ! [ō gēns infēlīks].

Nous avons vu (v. ci-dessus VI Voyelles) que, pour les voyelles moyennes *e* et *o*, la différence de quantité entraînait une différence de timbre.

IX. ACCENT

L'accent latin était un accent **tonique**, c.-à-d. de hauteur et **non d'intensité**. Il consistait à élever la voix d'une quinte sur la syllabe accentuée.

L'accent tonique est sur la syllabe initiale des dissyllabes : *lupus* [lŭpus].

Dans les mots de plus de deux syllabes, l'accent tonique est sur la pénultième si elle est longue, et sur l'antépénultième si la pénultième est brève. : *Ro-mā-nus* [rōmānus] ; *co-lŭm-ba* [kōlŭm-ba] ; *do-mī-nus* [dōmīnūs].

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

A. SÉCHERESSE, « De la prononciation du latin » ; *Revue Universitaire*, 15 janvier 1902, pp. 21-33.

A. SÉCHERESSE, *Traité élémentaire de prononciation latine* ; Paris, Colin, 1903.

A. HAMEL, *Introduction à l'étude de la langue latine. Prononciation. Quantité. Analyse*. Paris, Hatier, s. d. (1907).

J.-M. MEUNIER, *Traité de prononciation normale du latin* ; Paris, Poussielgue, 1909.

Louis HAVET, *La Prononciation du latin* ; Paris, Vuibert, 1911.

A. MACÉ, *La Prononciation du latin* ; Paris, Klincksieck, 1911.

R. WALTZ, *Manuel élémentaire et pratique de prononciation du latin* ; Paris, Fontemoing, s. d. (1913).

Ch. BEAULIEUX, « Essai sur l'histoire de la prononciation du latin en France » ; *Revue des Études Latines*, janvier-mars 1927, pp. 68-82.

J. MAROUZEAU, *La Prononciation du latin (Histoire, Théorie, Pratique)*, Paris, Belles-Lettres, 1931.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	7
Chapitre I. — L'alphabet phonétique.....	11
Caractères.....	13
Signes diacritiques.....	14
Bibliographie sommaire.....	14
Chapitre II. — Les phonèmes.....	15
Voyelles.....	15
Timbre.....	15
Cavité buccale.....	15
Aperture.....	16
Triangle des voyelles.....	16
Cavité nasale.....	18
Diphthongues.....	18
Hauteur.....	18
Intensité.....	18
Consonnes.....	19
Lieu d'articulation.....	19
Mode d'articulation.....	20
Sonorité.....	21
Tension.....	21
Tableau des consonnes.....	22
Quantité.....	22
Bibliographie sommaire.....	24
Chapitre III. — La prononciation du grec.....	25
Historique.....	25
1 ^o Prononciation reuchlinienne.....	25
2 ^o Prononciation érasmiennne.....	26
3 ^o Prononciation française.....	27
4 ^o Prononciation scientifique.....	27
I. Occlusives.....	28
II. Sifflantes.....	29
III. Glottales.....	29

IV. Nasales.....	29
V. Liquides.....	29
VI. Voyelles.....	30
VII. Diphthongues.....	30
VIII. Quantité.....	32
IX. Accent.....	32
Bibliographie sommaire.....	33
Chapitre IV. — La prononciation du latin.....	34
Historique.....	34
1 ^o Prononciation scolastique.....	34
2 ^o Prononciation ramiste.....	35
3 ^o Prononciation scientifique.....	37
4 ^o Prononciation romaine (italienne).....	38
I. Occlusives.....	40
II. Spirantes.....	41
III. Nasales.....	42
IV. Liquides.....	42
V. Semi-voyelles.....	43
VI. Voyelles.....	44
VII. Diphthongues.....	44
VIII. Quantité.....	44
IX. Accent.....	45
Bibliographie sommaire.....	45
Table des matières.....	47